



Réunion extraordinaire du Comité d'Etablissement le 27 août 2015

La Direction annonce aucun jour de chômage pour cette fin d'année. Le volume annuel atteindra 44 388 moteurs.

Cadences :

SEPTEMBRE				OCTOBRE			
C8/C9	C10/C11/C13	C16	TOTAL	C8/C9	C10/C11/C13	C16	TOTAL
20	188	9	217	17	208	12	237

Embauches :

36 embauches sont confirmées pour le 1^{er} septembre 2015. Les salariés sans diplôme seront embauchés au coefficient 190 et ceux diplômés auront le coefficient en lien avec l'activité exercée.

[Suite à une question de la CGT](#), la Direction confirme que les évaluations ont été le principal critère d'embauche.

[Le syndicat CGT a demandé](#) si des embauches supplémentaires étaient prévues pour les salariés qui ont un contrat de professionnalisation/licence. La Direction va examiner cette possibilité pour cette année mais précise qu'une embauche est prévue en septembre.

Intérimaires :

La Direction fera appel à 123 intérimaires au cours des semaines 38 et 39 (A partir du 14 septembre). Le terme des contrats est fixé au 30 octobre.

[6 salariés au bielles, 4 aux arbres à cames, 11 aux vilebrequins, 9 aux blocs, 11 aux culasses, 70 au montage et 12 à la logistique.]

VSD :

Les contrats VSD reprendront le 18 septembre et se termineront le 1^{er} novembre.

[8 aux vilebrequins, 3 au montage, 2 à la logistique, 12 à la maintenance, 12 aux blocs et 15 aux culasses dont 3 à la tool-room/speroni.]

Nuits fixes :

Les nuits fixes reprendront au montage entre la semaine 36 et la semaine 39. (A partir du 31 août).

[72 salariés au montage et 7 à la logistique]

1^{er} mai :

[La CGT a demandé](#) si les heures effectuées le 1^{er} mai vont être majorées au taux légal avec effet rétroactif sur les années antérieures.

La Direction indique que les salariés concernés seront, prochainement, régularisés pour les années 2013, 2014 et 2015. De ce fait, nous modifierons l'organisation du temps de travail sur les années à venir afin que le 1^{er} mai ne soit plus travaillé.

LA CGT